

# L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

## ABONNEMENTS

RHONE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50  
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »  
Étranger..... le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

## BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel  
Boîte dans la cour.  
Vente en gros : Rue Tupin, 31

## ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement  
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confart, 1  
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

## BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

Nos hommes d'Etat recommencent à parler beaucoup de liberté.

C'est signe que nous allons faire un grand pas vers l'esclavage.

Et voilà justement Jules Roche, Charles Boysset et Corentin-Guyhot qui fabriquent des chaînes à l'Eglise, après avoir déchiré le Concordat.

Il ne faut pas s'étonner de cette recrudescence de persécution religieuse. Nous l'avions depuis longtemps prédite.

La question tunisienne, et la révolte du Sud oranais emb... arrassent le gouvernement.

A tout prix il faut faire une diversion.

Les mères pleurent. Leurs fils sont morts là-bas par milliers.

Les contribuables se plaignent. Leurs écus se sont égarés là-bas par millions.

Les politiques se lamentent. On les a joués, floués, trompés et raillés.

Que faire ?

Heureusement, l'Eglise catholique vit encore. On frémit à la pensée de ce qui serait arrivé si la religion eût été entièrement détruite par le ministère Ferry.

On n'aurait rien pu trouver pour sauver le ministère Gambetta.

Et voilà M. Jules Roche qui commence la bataille, au nom de la liberté de conscience, contre la religion de son oncle.

Puis M. Boysset, qui réclame l'abolition du Concordat.

Puis M. Corentin-Guyhot qui veut enchaîner le clergé à Paul Bert, après l'avoir détaché des évêques.

Puis le grand ministre Gambetta qui réclame l'application rigoureuse du Concordat. On sait ce que cela veut dire.

Puis Paul Bert lui-même, qui prépare un projet de loi, à la rescousse de son patron.

Et tout ça, répétons-le bien, au nom de la liberté de conscience.

Pour qui connaît les citoyens Gambetta, Paul Bert, Boysset, Corentin-Guyhot et Jules Roche, il n'y a pas d'illusion possible.

La liberté qu'on prépare aux catholiques ressemble à celle des Dominicains d'Arcueil.

— Allez, vous êtes libres, leur cria-t-on !

Ils sortirent.

Et les libéraux les repèrent dehors à coups de fusil. Pas un n'échappa.

Bientôt on criera aussi au clergé :

— Sortez du Concordat qui est pour tous une prison.

Vous êtes libres.

Et après... à coups de lois et de fusil on en aura raison.

L'arrivée au pouvoir des hommes qui ont pour devise : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*, devait amener fatalement la crise anti-religieuse.

La sinistre comédie va commencer.

Louis FRANC.

On ne voit pas du tout cela, mon pauvre Lyon. Avoir des idées républicaines, fonder un cercle républicain et le sou des écoles, ne sont pas précisément des brevets de capacité pour devenir secrétaire de l'instruction publique.

Le républicanisme mène bien aux places, mais ne donne pas le talent.

**Mariage civil.** — Encore une singerie de la charité. Un certain M. Chevillard fonde un bureau pour favoriser les mariages civils, afin de combattre la Société de saint François Régis, qui favorise le mariage civil et religieux. La feuille haineuse du papa Jantet a soin de dire à son crédule public que l'œuvre de saint François-Régis exploite la situation des pauvres pour faire du prosélytisme. Lui n'exploite qu'une feuille à badauds, jusqu'au jour où son républicanisme immaculé sera récompensé par une place.

**Ministres.** — Un journal nous dit que tous les ministres nouveaux de Gambetta, excepté celui de la guerre, ont été rédacteurs de la *République française*. Une vraie dynastie... de porte-plume.

**Gambetta consolateur.** — M. Bardoux, ex-député du Puy-de-Dôme, étant resté sur le carreau aux dernières élections, le gouvernement vient de lui offrir le choix entre une ambassade et une place au conseil d'Etat. Il fait bon être victime à l'ombre du maître !

**Nos impôts.** — Le gouvernement va demander aux Chambres la petite somme de 500,000 fr. nécessaire pour l'installation de deux nouveaux ministres, celui de l'agriculture et celui des arts, dont le besoin ne se faisait nullement sentir. Il est vrai que M. Gambetta a beaucoup d'amis et qu'il est obligé de faire des places pour les bien caser. Excellent cœur ! Mais c'est nous qui payons.

**Une perche ! s. v. p.** — Le président du Conseil désire vivement donner un grand discours sur la politique générale. Ça le poserait. M. Ribot avait promis de l'interpellation sur n'importe quoi pour amener le fameux discours ; mais il y renonce, vu que tout le monde le prenait pour un compère du président susdit. On se demande quel sera l'heureux mortel qui tendra la perche à M. Gambetta.

**Le mariage religieux.** — Nous pensons que cette question était peu l'affaire du *Lyon Républicain*, qui n'en use pas. Nous nous trompons. Le chroniqueur de la feuille athée reproche à la *Décentralisation* d'avoir dit que les mariages seulement civils sont de simples concubinages. Comme si *Lyon Républicain* devait avoir souci de cela !

Mais le plus drôle de l'affaire, c'est que ledit chroniqueur termine sa grosse malice par un trait de la plus crasse ignorance :

« On sait, dit-il, que tout au contraire, en dehors du mariage civil, il n'est pas d'union légitime. M. Garnier se serait endormi en 1789 et réveillé aujourd'hui seulement qu'il ne méconnaîtrait pas davantage les événements qui se sont produits, et ne déraisonnerait pas autrement. » (*Lyon Républicain*, 21 nov.)

Pour toute réponse, nous dirons à ce monsieur :

1° Les mariages, avant 89, étaient-ils des unions légitimes ?

2° Comment, depuis 1789, le mariage civil est-il devenu la seule union légitime ?

Nous serions curieux de voir la réponse. Et nous promettons d'y répondre encore.

**M. Paul Bert** — qui, par devoir, va soutenir les cultes, comme la corde soutient le pendu, prépare un projet de loi pour étrangler le clergé avec le Concordat, ou le Concordat avec le clergé.

Nous allons en voir de belles.

**Algérie.** — Il y a maintenant deux prétendants au poste de gouverneur : M. Constans et M. Oustry, préfet du Rhône. Il paraît qu'on tient à perdre notre grande colonie africaine.

**Victimes du Deux-Décembre.** — Le gouvernement actuel leur paie des pensions, sur le dos des contribuables. Ces vaillantes victimes l'ont bien mérité.

Voici un échantillon de leurs exploits dans l'arrondissement d'Apt (Vaucluse) :

Un des premiers soins des insurgés fut de s'emparer, les armes à la main, d'une somme de 8,000 fr. qui se trouvait dans la caisse du receveur de l'arrondissement. Munis de ce viatique, ils se mirent en marche sur Avignon, et ils forcèrent M. Demarre, maire de Goult, de leur délivrer des bons de vivres sur l'aubergiste de Lumières. Après un repas aussi copieux que possible, ils allèrent frapper à la porte du père de M. Bruno Vayson. Comme elle ne s'ouvrait pas assez vite à leur gré, ils essayèrent de l'enfoncer en criant : *N'en vaqui un qué sèi proun engraiissa !*

Ils étaient tous munis de sacs destinés à enfermer le butin qu'ils se proposaient de faire en pillant Avignon. Plusieurs d'entre eux avaient reçu de leurs femmes la recommandation expresse d'aller tout d'abord dévaliser les boutiques d'orfèvrerie. Arrivés à l'Isle, ils se dispersèrent à la vue de la force armée. (*Le Paysan*.)

**Un argument personnel.** — M. Amédée Le Faure, député de la Creuse, vient de tomber subitement malade. Il a rapporté la fièvre typhoïde de Tunis, où il était allé se

rendre compte des bévues commises par le ministre de la guerre.

L'autre jour, lorsque le député de la Creuse montait à la tribune pour démentir les assertions optimistes de M. le ministre de la guerre sur la situation sanitaire de l'armée, ses collègues républicains raillaient l'exactitude de ses renseignements.

M. Amédée Le Faure vient d'ajouter malheureusement un argument trop personnel à ceux qu'il avait apportés dans le débat.

— Pourvu, disait un poltron du centre gauche, que notre collègue ne nous ait pas apporté le typhus à la Chambre !...

Nombre de députés ministériels n'en dorment pas ! (*Ce Paysan*.)

**Miracles.** — Un docteur soignait un malade. A chaque visite, il faisait de la religion, ou plutôt de l'irréligion. Il se moquait surtout des miracles, et des miracles de Lourdes, bien entendu.

— Toutes ces guérisons-là, voyez-vous, Jean, c'est de l'imagination, disait avec emphase le médecin.

Quand Jean fut guéri, le médecin réclama ses honoraires.

— Vos guérisons, répondit Jean, ne valent pas mieux que celles de Lourdes. C'est tout de l'imagination.

Qui osera dire que le médecin n'a pas été bien payé ?

**M. Amédée le Faure** — est mort des suites de son voyage en Tunisie. Et les grands coupables de la sinistre campagne d'Afrique se portent bien. On n'a pas même osé, répétons-le, leur infliger un blâme. Nous baissons terriblement.

**Mgr Czacki.** — d'après les convenances diplomatiques, a dû aller faire sa révérence à celui qui a dit : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*. Un nonce devant Gambetta, c'est le comble... de la politique.

**Concordat.** — La proposition Boysset, pour l'abrogation du Concordat a été prise en considération par la commission d'initiative. Cela promet.

**Anse.** — M. le Maire avait promis 50 fr. au déboulonneur de la Vierge. Aujourd'hui il ne veut plus donner que 15 fr. L'affaire va aller au juge de paix. C'est impayable !

**Sud-Oranais.** — Le général Délebecque annonce qu'il a fait raser la maison et couper les palmiers qui appartiennent à Bou-Amena. Belle affaire, pour se laisser ensuite surprendre au Kreider.

**Tunisie.** — *Lyon-Républicain* annonce crânement à ses lecteurs, par la plume de Pierre Valin, que l'affaire tunisienne nous coûte 44,449,981 francs, mais que la Tunisie nous appartenant maintenant, c'est pour rien.

Est-ce que décidément nous allons prendre la Tunisie ?

## LES PAPILLOTES RÉPUBLICO-RELIGIEUSES DU 1<sup>er</sup> JANVIER

Elles s'annoncent bien, les étrennes qu'on nous prépare, dans treize mois, pour notre jour de l'an !... De la liberté, encore de la liberté, toujours de la liberté ! C'est comme du galon : quand on en prend...

Les dévots de la République, qui siègent à la Chambre, ont donc pensé qu'il convient d'octroyer à leurs féaux le plus de liberté possible ; et comme, pour ces honnêtes gens (je parle de nos députés : à tout seigneur, tout honneur !) liberté est synonyme de libre-pensée... et le reste, ils se disposent à nous en servir à bouche que veux-tu !

Lisez plutôt le très instructif projet de loi déposé, mardi, sur le bureau de l'Assemblée, et dites s'il se peut rien concevoir de plus... mais n'anticipons pas.

« Toute doctrine a droit de cité parmi nous ! » Et d'une !

« Ce n'est pas la tolérance seulement que notre société assure aux opinions et aux croyances les plus opposées ; c'est la déférence et le respect. » Et de deux !

« C'est à chaque conscience, ayant sa libre doctrine, purement individuelle et privée, respectée à l'égale de la doctrine voisine, à instituer sa foi et à la pratiquer suivant ses convenances en pleine liberté. » Et de trois !

Puis, en manière de bouquet : « Toute subvention nationale (aux cultes jusqu'ici reconnus) doit disparaître sous peine de non-sens et d'injustice. »

Vous comprenez ! A aucun prix, ces Messieurs ne voudraient être taxés de non-sens, et leur honnêteté répugne à encourir le reproche d'injustice.

Ils nous l'ont bien fait voir.

Et c'est pour cela que, dans leur droiture et leur logique, ils ne peuvent absolument pas laisser subsister plus longtemps un état de chose aussi révoltant pour leur conscience que celui qui existe de par l'autorité du Concordat.

Car enfin, ce Concordat qui est, *proh pudor !* le résultat d'une entente du pouvoir religieux avec le pouvoir civil ; ce Concordat qui permet, il y a trois quarts de siècle, à l'Etat, de ne pas dégorger (comme le ferait une

## COURSE AUX NOUVELLES

**Instruction publique.** — Voici comme on la traite en France : *Lyon Républicain* nous apprend que M. Burdeau, nommé chef du cabinet par M. Paul Bert, est un enfant de Lyon et qu'il a vingt-neuf ans. Après la guerre, ajoute ce bon journal, « il fut nommé professeur au Lycée de Saint-Etienne. Il se fit remarquer dans cette ville... par ses idées républicaines, et fut l'un des fondateurs du cercle républicain et du sou des écoles. »...

« On voit par les lignes qui précèdent qu'il était difficile de faire un meilleur choix, et que M. PAUL BERT SE CONNAIT EN HOMMES. »

## Les Déceptions

algair sangsue, du sang tiré à un patient) les sommes considérables représentées par les biens enlevés au clergé à la faveur de la Révolution, mais, seulement et simplement, de payer, sous forme de subvention au culte catholique, une minime partie du revenu de ces biens dont la religion venait d'être spoliée; ce Concordat qui a l'audace grande de constater et de prétendre que ledit culte catholique est celui du pays, étant celui de la majorité des Français; ce Concordat, qui ose parler de fêtes chômées et de pratiques religieuses, eh bien! ce Concordat est monstrueux! C'est de toute évidence.

Et il faut le déchirer, ce texte du Concordat, comme on déchire la facture de son épicière, quand elle rappelle des souvenirs désagréables, ce qui n'est pas moins évident.

Adieu donc les subventions officielles au culte catholique, et vive la confiscation!... Cet argent, bel et bon, restera dans les caisses de l'Etat, où il sera beaucoup mieux placé, car vous verrez avant peu qu'on en fera de grandes choses pour les plaisirs du peuple et pour la gloire... militaire ou administrative, de la nation!

Après cela, les dévots de la République, ci-dessus mentionnés, viennent vous prouver, clair comme le jour, qu'il n'y qu'une chose au monde dont il faille tenir compte désormais, c'est la conscience. Vous savez! La conscience, cet... article de luxe ou de fantaisie, dont les mauvaises langues assurent qu'il est fabriqué en caoutchouc, mais dont les bons connaisseurs, comme ces Messieurs, vous garantissent la qualité supérieure et la confection excellente.

Donc, la conscience (saluez!), la grande et immortelle conscience humaine, devenant à la fois juge et partie, sera, à dater de l'an de grâce 1883 (traduisez: l'an où il faudra crier grâce!), la toute-puissante législatrice des matières philosophiques et religieuses. Elle aura enfin sa « libre doctrine »; elle « instituera sa loi » et la « pratiquera en pleine liberté ».

En vertu de quoi, s'il plaît à tel ancien ministre d'adorer les « pompes » (inodores ou odorantes, peu importe) et de leur élever des autels, non seulement il aura droit de « pratiquer suivant ses convenances », mais encore vous lui devrez, vous et moi, la « déférence et le respect ». Il n'y aura là ni « non-sens » ni « injustice »: au contraire. Et ça promet d'être charmant...

Voilà les suaves papillotes parfumées qu'on nous plie, pour le premier de l'an 1883, dans le papier dentelé de la Liberté!

Est-ce assez grotesque? Ou, plutôt, est-ce assez attristant?...

Car enfin, s'il est permis de s'amuser des farces stupides qu'organisent nos nouveaux législateurs, c'est à la condition de pleurer ensuite. Oui, de pleurer!

De pleurer, en trouvant quatre-vingt-dix signatures d'hommes, qui passent pour des créatures raisonnables, apposées au bas de ce dégradant pamphlet.

De pleurer, en démantelant tout ce qui se cache de haine religieuse et de rage satanique sous ces sophismes.

De pleurer, en entendant affirmer, par de telles bouches, que « la religion catholique a perdu complètement ce caractère de domination, d'universalité juridique et obligatoire, dont elle a pu se prévaloir dans le cours des siècles précédents. »

Qu'en savent-ils, les malheureux?... Ils prétendent ouvrir les yeux et ne veulent point voir, et c'est au moment où le soleil les éclaire, qu'ils nient son existence!

Mais alors, si la religion catholique a perdu son caractère d'universalité juridique, pourquoi s'acharnent-ils à le lui disputer? Pourquoi, sur tout le territoire, cette guerre ouverte aux congrégations religieuses et cette guerre dissimulée à tout ce qui tient au catholicisme, conférences de Saint-Vincent de Paul, cercles catholiques, écoles libres et chrétiennes, etc.? Pourquoi en un mot toutes ces mesures, toute cette campagne, tout cet attirail d'assaut?

Ah! c'est qu'il vit et s'affirme sur tous les points de notre France, ce beau catholicisme que vous prétendez mort; c'est qu'il vous flétrit, vous, c'est-à-dire vos actes et vos personnes, de la plus indélébile des flétrissures; disons le mot, c'est qu'il vous gêne.

Mais vous aurez beau faire, il sera le plus fort: vous passerez et il restera, parce que vous vous attaquez à deux puissances invincibles: l'Eglise et le bon sens! Allez! de plus habiles que vous ont essayé leurs griffes contre la pierre angulaire de l'Eglise; leurs griffes se sont usées et la pierre est encore debout: nous sommes donc bien tranquilles. Elle vous brisera vous et les vôtres.

Ce qui nous attriste seulement, c'est de penser à votre diabolique propagande, à l'influence délétère de vos mensonges sur les intelligences faibles ou mal éclairées, au danger de l'affaiblissement des âmes.

Et voilà pourquoi nous poussons, pour ces âmes que vos sophismes pourraient surprendre, le cri d'angoisse, le cri d'alarme.

Mais, je vous le répète, nous n'avons pas peur: nous avons foi en la logique et l'honnêteté de la France; nous avons foi dans l'immortalité surnaturelle de l'Eglise.

On assurait hier que vous avez rêvé de faire du citoyen Floquet un ambassadeur. Eh bien! tant mieux, car votre République sera floquetée, et ce sera le signe avant-coureur du coup de grâce.

Que si, alors, vous parvenez à réunir une majorité pour votre projet de loi, oh! tout sera dit, car vous aurez en outre panaché votre même République.

Or, vous êtes en situation de n'ignorer plus dans quelle espèce de maisons l'on conduit en hâte les gens floquetés et panachés...

Je vous disais bien que nous n'avons pas peur!

E. TINCELLE.

Le « Grand ministère » est à peine constitué que déjà se réalisent, à grand train, les déceptions prévues et annoncées.

La plus grande d'abord, a été le ministère lui-même.

En vérité, les dieux doivent rire de nos grands hommes d'Etat!

Des grands hommes! le crocheteur Cazot, le médecin Proust, le casuiste Paul Bert et le jeune Waldeck!?

Il y a de quoi réjouir les mânes de Marat et de Robespierre et faire tressaillir jusque dans l'autre monde, les ombres de Napoléon, d'Annibal et de César!

La déception est telle, qu'elle déteint même sur le président du conseil.

Gambetta aujourd'hui, malgré son ampleur, nous paraît un peu mince, pour remplir à lui seul le fauteuil de la présidence.

Le cabinet Gambetta n'est que le cabinet Ferry avec Constans en moins et Margue en plus!

Les diplomates de quelque valeur, Saint-Vallier et Chanzy, qui représentaient la France auprès des premières puissances de l'Europe, ont donné leur démission.

Ils craignent surtout de n'être pas à la hauteur de ce « Grand ministère ».

Dans l'impossibilité de continuer leurs fonctions, d'autres personnages, d'une honorabilité publiquement reconnue, se sont également retirés.

L'avenir et un avenir prochain, il faut s'y attendre, nous réserve d'autres déboires et d'autres déceptions.

Ferry nous a donné la guerre, Gambetta la poursuit avec la même tactique et la même alternative de revers et de succès!

À l'intérieur, il continue et il continuera la politique étroite et tracassière de ses prédécesseurs.

Nous n'avons aucune illusion à cet égard.

Cazot de l'ancien ministère et Paul Bert du nouveau, en sont de suffisantes garanties.

Du reste, dans sa déclaration aux Chambres, Gambetta a réclamé la stricte observation du Concordat.

En bon français, cela signifie la violation complète, l'abolition totale du contrat synallagmatique du 15 juillet 1801.

S'il n'en devait pas être ainsi, pourquoi aurait-il appelé à faire partie du « Grand Ministère » Allain Targé, Rouvier, Antonin Proust et Paul Bert, qui ont promis à leurs électeurs l'abolition du budget des cultes, la suppression du traitement des prêtres et des évêques et la séparation de l'Eglise et de l'Etat?

On a mangé du jésuite, du religieux, de la religieuse, on mangera encore du prêtre, du frère, de la sœur à satiété, jusqu'à ce que l'estomac populaire finisse par se dégoûter d'une nourriture aussi fatidique que nauséabonde qu'il ne peut plus digérer.

Sans doute, Gambetta voudrait apporter à ce festin pantagruélique un peu de forme, d'étiquette et de modération, mais le loup de l'intransigeance commence à hurler et à montrer ses dents acérées.

Il faudra se hâter sous peine d'être dévoré...

Lequel des deux va tomber l'autre? C'est ce que les événements nous apprendront bientôt.

Dans tous les cas, le manifeste de Jules Roche nous donne la note du vacarme qui va se produire pendant le passage au zodiaque des douze capricornes qui président à nos destinées.

Il est fort à craindre que, tout entier à se défendre et à se préserver, ce grand ministère, qui devait faire fleurir l'industrie, le commerce, l'agriculture, ramener l'âge d'or et la prospérité, ne fasse rien refluer du tout, et n'amène à la France que de nouveaux désastres.

Pour nous, confiants dans l'avenir, nous attendrons avec patience, mais avec confiance aussi, que la déception et l'impopularité couchent enfin nos pères du pouvoir dans le lit de l'impuissance et du mépris.

LAURENT.

## S. Ex. Paul Bert

Dans les jours laborieux qui ont précédé l'enfantement du grand ministère, tout le monde se demandait: sera-t-il ministre?

On sentait que son choix serait un défi jeté à la raison, à la religion et à la science. On savait que Gambetta avait toutes les audaces et l'on se disait partout, il n'aura pas celle-là.

Gambetta a osé.

Il a placé à la tête de l'Université un homme qui a mis ces derniers temps toute sa gloire à aller s'encanailler dans les banquets d'instituteurs primaires.

Il a donné pour chef, à nos institutions scientifiques, un médecin qui n'a jamais été qu'un découpeur de chiens et de crocodiles.

Il a choisi pour diriger l'enseignement de la morale philosophique ou autre, un homme qui fait ouvertement

profession de ne croire à rien, et qui par conséquent ne saurait avoir de base morale, ni de principe supérieur de moralité.

Gambetta a osé plus encore. Cet homme, cet athée, ce matérialiste, il l'a fait ministre des cultes.

Cette nomination est un véritable attentat à la conscience et à l'honneur public.

Que les catholiques le supportent sans élever plus haut leur voix, si ce n'est chez eux affaire de tactique, il faut avouer que c'est insensé...

La réunion des deux ministères de l'instruction publique et des cultes, entre les mains de M. Paul Bert, atteste chez lui — j'ose le dire — une profonde perversité morale.

Quoi! voilà un homme qui, dans ses discours, dans ses votes, dans ses actes, s'est proclamé l'adversaire juré du clergé.

Enchérissant sur la parole du maître, il a crié par-dessus les toits non-seulement que le cléricisme était l'ennemi, mais que le clergé était l'ignorance, l'hypocrisie, le mensonge, la superstition, que c'était la lèpre des temps modernes, et il accepte d'être ministre des cultes, c'est-à-dire le père, le protecteur et le défenseur de ce même clergé.

Dans son discours aux instituteurs de l'Yonne, il affirmait que l'instituteur est l'adversaire du curé, que nulle alliance n'est possible entre lui, représentant de la science, et le curé, représentant du passé, de l'ignorance et de la foi.

Et le voilà qui ose aujourd'hui réunir dans sa main le ministère de l'instruction publique et des cultes.

Comment pourra-t-il également gérer l'un et l'autre sans mentir à ses principes et à ses discours?

Nous savons d'avance le rôle que son parti lui a imposé.

On lui connaît à l'endroit de la religion toute la haine d'un sectaire.

On sait qu'à force d'avoir éventré des chiens, il a pris l'habitude de voir souffrir et s'est enveloppé le cœur d'un triple airain.

On attend de lui contre le clergé, contre les religieux, contre les corps enseignants des lois impitoyables qu'il fera exécuter avec la dernière rigueur.

On affirme que si Gambetta a réuni entre ses mains les deux ministères de l'instruction publique et des cultes, c'est pour lui permettre de jouer un double jeu, de s'immiscer comme ministre des cultes dans les affaires les plus intimes du clergé, afin de pouvoir le frapper à l'endroit le plus sensible et de lui porter des coups mortels.

Voilà des habiletés et des perfidies dignes du maître, dignes du valet qu'il s'est choisi.

Auront-elles cependant tout le succès qu'en attendent les inventeurs? Nous sommes à mille lieues de le croire.

Nous dirons bientôt pourquoi.

STÉPHAN.

## OU EST L'ENNEMI ?

L'avènement de M. Paul Bert à l'instruction publique produit déjà ses fruits. La Patrie raconte un petit incident instructif qui se serait passé dimanche, dans un grand lycée de Paris:

« Au moment où l'aumônier montait en chaire, une bordée de cris de: « Vive la République! à bas la calotte! » s'est élevée, sous le nez des maîtres surveillants.

« Les élèves catholiques ont protesté en criant: « Vive le roi! vive la religion! vive l'empereur! »

« Le tumulte a été effroyable; les surveillants ayant jugé bon de ne pas intervenir, le prédicateur n'a pu commencer son sermon.

« Aucun des élèves républicains qui ont organisé ce tapage dans la chapelle n'a même été réprimandé.

« Il est certain que ces jeunes gamins ont voulu se faire bien noter par le nouveau ministre de l'instruction publique et des cultes: ils ont dû réussir. »

Du reste, tout se tient dans le grand ministère, et le terrain de l'entente est bien, comme nous l'avons toujours dit: la guerre aux catholiques.

Un officier qui a été attaché au général Campenon affirme que le ministre de la guerre est un anticlérical des plus acharnés. Quand il veut exprimer toute la répulsion que lui inspire un officier laborieux, intelligent, mais revêche à suivre les inspirations républicaines... C'est un curé! Ce misérable! s'écrie-t-il.

Voilà qui vient bien à l'appui des renseignements que nous avions nous-mêmes recueillis.

(Salut Public.)

## Conseil Municipal

Nos conseillers municipaux étant, presque tous, athées ou francs-maçons, ne laissent échapper aucune occasion d'exploiter contre le catholicisme la bile dont ils sont pleins. Après avoir fait beaucoup de mal, ils ont encore le regret de n'en avoir pas fait davantage; et c'est pour cela qu'à la fin de chaque session, on les voit formuler un certain nombre de vœux généralement hostiles à la Religion.

Parmi les vingt desiderata que M. Bessières, au nom

de la commission, est venu apporter au conseil municipal dans sa séance du 15 novembre dernier, nous prendrons seulement les suivants, qui entrent dans le cadre de notre journal.

1<sup>er</sup> Vœu. — *Séparation de l'Eglise et de l'Etat.*

Ça, c'est connu, et depuis plusieurs années, nos municipaux donnent toujours à ce vœu la première place. Veulent-ils, par là, que chacun soit libre dans sa sphère? L'Eglise libre dans les choses spirituelles? L'Etat indépendant dans les choses civiles? Pas le moins du monde. Séparer l'Eglise de l'Etat veut dire pour eux : biffer le budget des cultes. Leur intelligence ne va pas plus loin. Ils ne veulent ou ne peuvent pas comprendre que le traitement reçu par le clergé n'est qu'une très minime partie du revenu des biens qu'on lui a enlevés; que si l'on cesse de payer cette rente, l'Etat est obligé ou de restituer les biens volés, ou de manquer à une solennelle convention qui s'appelle le Concordat.

M. Bessières n'a jamais compris cela, ou s'il le comprend, il s'en moque, lui et sa compagnie.

2<sup>o</sup> Vœu. — *Que les communes aient la libre disposition des bâtiments affectés au culte.*

C'est bien cela, citoyens, il ne faut pas vous gêner. Mettez la main sur nos églises. Mais, de grâce, dites-nous au moins ce que vous voulez en faire?... Attendons un peu, peut-être qu'à la fin de cet article, le Conseil municipal nous révélera lui-même à quels usages il destine les bâtiments affectés au culte.

3<sup>o</sup> Vœu. — *Suppression de la faculté de Théologie de Lyon, le nombre des auditeurs étant presque nuls.*

Il y a quelque chose de plus nul encore, c'est... l'esprit dans le Conseil municipal de Lyon, et cependant, si nous désirons que ce conseil s'améliore, nous ne demandons pas sa suppression.

4<sup>o</sup> Vœu. — *Que les séances du Conseil municipal soient publiques.*

Vœu imprudent! Tant que ces Messieurs délibéreront à huis clos, on les prendra pour quelque chose. Faites en sorte, citoyens, que ce vœu ne se réalise pas.

5<sup>o</sup> Vœu. — *Rétribution de tous les membres des corps élus.*

On je me trompe fort, ou bien ce vœu aurait dû occuper le premier rang, et je me demande comment ils ont fait pour mettre cela au n<sup>o</sup> 5. Pour nous, nous souhaitons que ce vœu soit exaucé. Quand la moitié de la France payera l'autre moitié, quand le budget sera arrivé à cinq ou six milliards, on pensera peut-être alors à revenir aux vieux sentiments de l'honneur. En attendant, payons nos municipaux... quand même ils seraient impayables.

10<sup>e</sup> Vœu. — *Application du droit commun en ce qui concerne les lois fiscales, aux maisons et communautés religieuses.*

Un membre fait observer que la loi a été votée. Comme on le voit, c'est insulter gratuitement Ferry, Constans, etc., de les croire ainsi en retard. Pauvre Conseil! Il est tellement aveuglé par la haine de toute institution religieuse qu'il n'a pas vu que le mal était déjà fait.

11<sup>e</sup> Vœu. — *Nomination des magistrats de l'ordre judiciaire à l'élection, et pour un temps déterminé.*

M. le Maire : A quelle élection?  
M. le Rapporteur : La commission n'a pas décidé à quelle élection.

C'était plus simple de dire : Nous ne savons pas ce que nous voulons, mais nous le voulons énergiquement.

14<sup>e</sup> Vœu. — *Augmentation du nombre des Conseillers municipaux de Lyon.*

Nous terminons par ce vœu qui fait le plus grand honneur à la modestie des collègues de M. Bessières, Ils avouent par là, qu'en portant le nombre des conseillers à la soixantaine, on arriverait probablement à trouver la dizaine d'hommes intelligents et justes qui suffirait à l'administration de notre ville. Mais les cinquante autres??

Ah! je comprends maintenant pourquoi ils veulent mettre la main sur nos églises. Je ferais le pari qu'ils ont l'idée d'en faire des greniers à foin; et cela se comprend, avec un Conseil municipal ainsi augmenté, il est clair que les provisions ordinaires ne suffiront plus.

MARK.

UN CRIME DE LÈSE-GAMBETTA

Rien n'est plus tristement amusant que l'émotion causée dans le monde politique par la nomination de M. Voisins-Lavernière au siège de sénateur inamovible.

Est-ce parce que M. Hérold a manqué une bonne place que toute la meute opportuno-radical hurle et écume?

Est-ce encore parce que M. Voisins-Lavernière est un danger pour la République?

Ou parce que le Sénat a voulu ainsi affirmer son cléricalisme?

Non! M. Hérold a perdu une bonne place, il est vrai,

mais la République est bonne nourrice : elle a pour le moins autant de mamelles que de chevreaux, et le patron saura bien caser M. Hérold.

M. Voisins-Lavernière n'est pas non plus un péril pour notre gouvernement. Et le Sénat n'a pas de majorité cléricale.

Mais le côté grave de la question, c'est que le Sénat a voulu se montrer indépendant, protester contre le scandale du ministre Paul Bert, et prouver à M. le président du Conseil que toutes les têtes ne se courbaient pas sous les foudres de son ceil de verre.

Et M. Gambetta a fort mal pris cette aventure. — Comment? des sénateurs oseraient ne pas rompre devant le maître? Mais c'est un comble. A-t-on jamais vu, depuis cinq ans, des citoyens refuser de baisser la botte de Gambetta? Ne sommes-nous donc pas au siècle de la plate servitude, des génuflexions au soleil levant et des caractères avachis?

Gambetta voulait placer là, en plein Sénat, M. Hérold; histoire de commencer la révision en y glissant des purs, et d'y infiltrer peu à peu le républicanisme malhonnête si parfaitement personnifié par l'honorable M. Paul Bert. Le Sénat ne l'a pas voulu. C'est là un crime dont le Jupiter tonnant du quai d'Orsay tirera bonne vengeance.

Ecoutez déjà ses tonitruants apôtres, et voyez de quelle importance se trouve cette affaire si minime d'abord de l'élection du sénateur inamovible, M. Voisins-Lavernière.

M. Lucien Jantet a enfourché Pégase, et s'écrie : « Une pareille nomination se présente avec le caractère « d'une véritable bravade; elle arrive fort à propos pour « montrer à quel point se moquent de l'opinion publique « et du pays nos incorrigibles de la Chambre-Haute. » Comme si l'opinion publique avait seulement pensé à engraisser M. Hérold avec le traitement inamovible de sénateur.

Le grand écrivain ajoute : « M. Voisins-Lavernière a trompé cyniquement la « confiance naïve de ses électeurs en s'associant à « toutes les honteuses coalitions nouées par M. Jules « Simon contre la République. Ce triste personnage... « peut braver impunément aujourd'hui les honnêtes « républicains du Tarn, qui ont commis la faute de « croire à sa probité politique. » ... « Un tel scandale eut été impossible sans la « nouvelle trahison de M. Jules Simon. » « Un tel Sénat est un danger national. » (Lucien Jantet.)

Le doux Lucien n'y va pas de main-morte. « Scandale, bravade, honteuses coalition, trahison, danger national », à propos d'une simple élection, nous paraissent des mots bien gros.

Le « danger national » est même plus que gros. Mais tous ces excès de langage, tous ces aboiements outrés des dogues de l'opportunisme contre un sénateur qui est républicain, nous disent simplement que M. Gambetta est blessé et que M. Voisins-Lavernière n'est pas son valet.

C'est plus qu'il n'en faut pour nous faire comprendre les épilepsies anti-cléricales de Lyon-Républicain et les menaces furibondes de son rédacteur en chef.

Il faut bien gagner son avoine.

LOUIS FRANC.

BISMARCK ET LE SOCIALISME

Bismarck a inventé un moyen de combattre le socialisme. Ce moyen est passablement original : il consiste à se faire socialiste lui-même : Je ne plaisante pas. Ceux qui approchent en ce moment le chancelier de fer, savent qu'il ne songe pas à une autre chose plus sérieusement qu'au socialisme d'Etat, comme il l'appelle.

Assurances ouvrières obligatoires avec la participation du gouvernement, contribution pour les travailleurs gagaant peu, pensions de retraites pour les vieillards, pour les ouvriers invalides, voilà le but de M. de Bismarck, ou du moins quelques-uns des buts qu'il se propose. Pour arriver à se procurer l'argent nécessaire, il compte sur le monopole du tabac, en premier lieu, et, en second lieu, sur de nouveaux impôts à établir.

Cela revient à dire : « Je prendrai aux uns pour donner aux autres » ce qui n'est pas très juste déjà. Un second reproche dépassant le premier en gravité, c'est que le plan de Bismarck, dans un développement rationnel, n'irait à rien moins qu'à remplacer pour les associations catholiques de charité, l'action de l'Eglise par celle de l'Etat, à mettre l'Etat dans toutes les œuvres d'aumônes et de charité, à substituer même l'Etat au père de famille. Est-ce le moins du monde tolérable?

« Le sort de l'ouvrier blessé ou infirme me touche non moins vivement que les souffrances de l'agriculture, dit le digne curé de Mulhouse, M. Winterer, dans son manifeste électoral. Je ne suis pas l'adversaire systématique des populations ouvrières, mais je ne puis souffrir que l'Etat prenne le rôle de père nourricier. Je combats le socialisme sous toutes ses formes. Je n'accepte point le socialisme d'Etat. »

En effet, l'Etat ne doit pas absorber les individus. Si l'Etat se fait entrepreneur, marchand, constructeur de chemins de fer, distributeur unique de science, père de famille etc., etc., quelle liberté restera-t-il aux individus, aux citoyens? Qu'il protège et encourage toutes les bonnes choses, rien de mieux; mais qu'il laisse agir ses sujets dans une indépendance aussi complète que possible en sauvegardant le bon ordre. Les mille activités des citoyens réussiront mieux que la sienne pour n'importe quoi.

La doctrine de Bismarck et celle de Ferry sont *quid unum et idem*. On se rappelle que Jules Ferry professait, il y a un an, que l'Etat est le père universel des enfants français? Ceci c'est une doctrine d'étouffoir. Nous repoussons du fond de notre âme ce système, renouvelé de Lacédémone, d'après lequel l'Etat serait maître absolu, et nous, ses humbles esclaves en tout et partout. La religion, qui sait si bien défendre les droits de l'autorité, sait non moins courageusement défendre la liberté du genre humain, et c'est par elle que, devant ces doctrines désolantes, nous poussons le cri de : Liberté.

Que si Bismarck veut se débarrasser du socialisme, il y a autre chose à faire qu'à se jeter, comme il fait, dans l'eau pour ne pas se noyer, à l'instar de feu Gribouille, d'heureuse mémoire. Suppression de la moitié de l'armée permanente, suppression de la moitié des dépenses de la flotte, réductions considérables des impôts, entraves levées devant les pas de tous, telles sont des réformes qui méritent l'attention; loin d'augmenter la prépondérance de l'Etat, elles la diminuent, et leur effet serait salutaire, puisant sur les masses à condition qu'on y joignît l'influence de la religion. Sans la religion aucune concession, aucune, ne calmera les ouvriers; on l'a vu en France pour les employés des usines : c'est une vérité réduite à l'état d'axiome pour les patrons. M. le directeur des mines et des usines de Commeny en sait quelque chose. Or, je pense que ce qui est vrai des ouvriers de France est vrai aussi des ouvriers d'Allemagne. Rien à attendre des travailleurs si ce n'est par la religion.

C. Félix.

LES CONSCIENCES LAIQUES

Qu'on nous permette de revenir, encore une fois, sur la guerre de Tunisie, afin d'y étudier, d'y mesurer la largeur des consciences républicaines de nos bons ministres, Ferry, Farre et C<sup>o</sup>, aujourd'hui défunts. Les débats de la Chambre ont éclairé la question autant qu'elle pouvait l'être, et il est vraiment navrant de voir que des consciences laïques ont pu tromper la Chambre, tromper le pays, dilapider les finances, désorganiser l'armée, laisser mourir des milliers de soldats sans prêtres et sans médicaments, puis monter tranquillement à la tribune, et soutenir avec une effronterie calme qu'elles n'ont rien fait de tout cela.

A ce spectacle, dont la honte dépasse l'imagination, nous nous sommes dit, avec une rage concentrée : Tiens! voilà les parrains et les pères des écoles laïques qu'on met sur la sellette! Voilà, évidemment, le type de conscience qu'ils ont voulu établir dans l'âme des jeunes Français.

L'ancienne conscience, imprégnée du catholicisme, était usée, c'est clair; elle n'atteignait pas le niveau du progrès; elle avait la sottise de ne tromper personne, pas même le dernier des individus. Que si, par hasard, une faute lui était échappée, elle en rougissait, elle l'avouait et prenait la résolution de ne la plus commettre. Quelle conscience rétrograde! — Parlez-moi de la nouvelle conscience, à la bonne heure! Avec celle-là, on trompe un pays, on lui tue ses enfants, on ne rougit de rien, et on se propose de recommencer dès que l'occasion reviendra. Telle est la conscience laïque, mes amis, la conscience du progrès, la conscience de l'avenir. N'êtes-vous pas flattés de songer que d'ici à vingt ans, si le diable prête vie à la République, elle aura donné cette conscience perfectionnée à la moitié des enfants français, et à tous peut-être?

C'est alors que nous verrons des agriculteurs perfectionnés empiétant consciencieusement sur le champ les uns des autres. C'est alors que nous verrons des notaires perfectionnés filant par centaines en Belgique. C'est alors que nous verrons des caissiers perfectionnés se sauvant par bandes avec la caisse, bien entendu. Dieu! qu'il fera bon, dans ce temps-là, conclure un marché! On sera toujours sûr d'être dupé d'une manière ou de l'autre! Le maître volera son domestique tant qu'il pourra; le domestique le lui rendra avec usure. On ne pourra pas paraître en public avec une montre sans tenir une main dessus, pendant que l'autre garantira la poche du porte-monnaie. Encore ne vois-je pas trop comment on s'y prendra pour garantir le foulard.

Et notez-bien que tout ce monde volera, trompera, tuera en conscience, dormira parfaitement après, et sortira, le lendemain, sur la place publique, le sourire aux lèvres, la sérénité au front. Voyez plutôt Jules Ferry et consorts, qui inaugurent dignement cette nouvelle société. Vous imaginez-vous que ces hommes à conscience progressiste aient eu un remords, un seul petit remords? Allons donc! Le remord est encore une vieille guitare que la France républicaine doit répudier, comme elle a déjà répudié la liberté.

Voyons! cet Eldorado de l'avenir ne vous sourit-il pas? On y mettra, dites-vous, dix fois plus de gendarmes et ce ira quand même. — Non, cela n'ira pas. Car les gendarmes eux aussi, auront une conscience perfectionnée, et dès lors ils feront un peu bien comme les civils. Et dire que la France actuelle aura saigné sa bourse à blanc pour bâtir des écoles nouvelles et payer des maîtres nouveaux enseignant cet morale! Dire que, pour moitié moins d'argent, mais avec un peu plus de Frères et de bon Dieu dans les écoles, on aurait conservé l'ancienne France honnête, probe, pleine de fidélité à sa parole et à son devoir, l'ancienne France qu'on perd?

Franchement, c'est trop malheureux de se tromper à point; quand c'est tout un pays qui se trompe.

D. D.

LE DÉPARTEMENT DU NORD

M. Baudrillart a lu ces jours-ci, à l'Académie des sciences morales et politiques, sous la présidence de M. Caro, un remarquable Mémoire sur l'état économique du département du Nord.

« On a réclamé contre ces combats, dit-il, au nom de la civilisation. Mais les Flamands ont répondu à la Société protectrice des animaux, en s'autorisant de l'usage ancien de leur pays et de l'exemple de l'antiquité. En effet, les combats de coqs étaient très usités à Athènes. Ils le sont également à Java, à Sumatra, en Angleterre et en Espagne. De plus, les Anglais et les Espagnols conservent ces coutumes barbares des combats de taureaux et du pugilat. Ces abus, cependant, ne justifient pas les Flamands; l'administration va interdire les jeux cruels dont nous avons parlé, parce qu'il y a là, en outre, une cause irrésistible de paresse et d'intempérance. »

« Un autre jeu cruel du Nord : ce sont les Sociétés de pinsons aveugles qui le donnent. Ces Sociétés sont, quelquefois, subventionnées par les municipalités. Les amateurs de ces spectacles s'autorisent de l'usage; ils prétendent que les pinsons aveugles chantent mieux et plus longtemps que ceux qui y voient. Toujours est-il qu'il y a là encore un acte de cruauté. »

« Et que dire de ces jeux où les oies et les canards servent de cible! Ce sont les plus repoussants de tous, attendu qu'ici il n'y a qu'une douleur passive sans résistance, et accompagnée des outrages de la foule dont la joie s'exalte à mesure que le sort du patient s'aggrave. »

« Pour conclure, ajoute M. Baudrillart, il y a immoralité toutes les fois que la souffrance et la vie sont un enjeu, un spectacle. » C'est très bien. Nous demanderons même la permission d'étendre la conclusion, et de compter, comme immoraux, tous les spectacles où l'on voit un être vivant en danger grave de souffrir ou de perdre la vie, par exemple : les séances de comptage et les marches sur la corde tendue dans le vide.

« Avec les défauts que nous venons de signaler, continue M. Baudrillart, les habitants du Nord ont de grandes qualités. Ils sont laborieux, industrieux; ils ont, au plus haut degré, le goût de la vie de famille. Les enfants sont nombreux en Flandre, et c'est une des causes de la richesse du pays. Tandis que, dans le reste de la France, on ne compte guère que 70 habitants par kilomètre carré, dans le Nord on en compte 266. Le travail constant de cette population serrée s'exerce sur un sol également propre à l'agriculture et à l'industrie. Aussi les cultures spéciales s'y sont-elles développées rapidement. Le Nord représente à lui seul le tiers de la production sucrière en France.

La grande propriété a desséché, dans le Nord, beaucoup de marais, a vulgarisé la science des engrais et a amené les progrès étonnants de l'agriculture. La petite propriété, plus considérable là-haut que partout ailleurs, a su, par un travail incessant, triompher de la nature sablonneuse de certains fonds. Par là, tout est devenu productif, et le département possède 480,000 moutons, 277,000 individus de l'espèce bovine, avec 170,000 chevaux. Si le reste de la France avait proportionnellement autant de bétail, les chiffres de la statistique française devraient être triplés.

Au point de vue industriel, comme au point de vue agricole, le département du Nord est, pour nous, le type de l'activité. On peut dire qu'il est « l'Angleterre de la France », et ce n'est pas un médiocre éloge quand on songe au prodigieux développement auquel sont arrivés nos voisins.

Le Nord est un des départements les plus religieux de la France. La religion n'empêche donc aucun développement, ni matériel ni spirituel, ainsi qu'on nous le dit faussement chaque jour. Nulle part, on ne remarque plus de sommités en tout genre que dans le Nord; nulle part, on ne constate une pareille densité de population et de richesse. N'oublions pas que c'est aussi le Nord qui a montré le plus d'énergie et de promptitude à fonder son Université catholique. De la sorte, tout marche de pair : culture de l'esprit et culture du sol. La France ne saurait mieux faire que de suivre un si admirable exemple.

Nous craignons fort que le nouveau ministre de l'Instruction publique ne soit pas de notre avis. Il a une manière à lui de comprendre la prospérité du pays et le progrès des sciences, et nous allons probablement avoir devant nos yeux le spectacle d'un ministre des lumières s'acharnant à étouffer tout ce qui ne sera pas lampion officiel de la République... même dans le Nord.

D. D.

VARIÉTÉS

GÉOGRAPHIE

Dimanche, 4 novembre, la Société de Géographie a recommencé ses séances dans la salle de la Faculté des lettres au Palais Saint-Pierre. M. Seguin y a lu la seconde partie de son voyage en Amérique. Dans cette lecture intéressante, le savant voyageur nous a donné les détails les plus originaux sur les lieux qu'il avait parcourus. Voici d'une manière succincte le résumé de ce voyage :

« San Francisco, capitale de la Californie, est placé, comme on le sait, dans une fort belle situation, mais son abord est très difficile, car il faut pour y arriver traverser plusieurs bras de mer; cet inconvénient qui serait une forte difficulté dans nos pays, n'est qu'un jeu pour l'Américain, et il l'a fait disparaître par une invention aussi étrange qu'ingénieuse : d'immenses bateaux sur lesquels on a établi des rails reçoivent des trains entiers, et les transportent sur l'autre rive où ils continuent leur route; arrivé au détroit sur lequel est

placé la capitale, on s'embarque sur des bâtiments qui sont de véritables maisons flottantes, et l'on fait ainsi son entrée dans cette ville qui, née d'hier, renferme déjà 350,000 âmes. Quel mouvement, quel tumulte; on voit bien que tout ce peuple qui remplit les rues et les places de cette cité est agité par la soif de l'or; la ville est belle, bien entretenue, mais toutes les maisons sont construites en bois, quant aux monuments, il n'y en a pas ou presque pas, comme dans toutes les cités modernes.

On trouve à San-Francisco des gens de toutes les parties du Monde; les Chinois surtout y abondent; un quartier leur est exclusivement réservé, et ils y sont 25 ou 30,000. Après nous avoir promené dans les rues de San-Francisco, M. Seguin nous conduit dans les forêts vierges de la Sierra Nevada, au milieu de ces gigantesques sequoias, arbres particuliers à la Californie; dans certains endroits le diamètre le plus ordinaire de ces géants n'est pas moindre de 12 mètres, leur hauteur en atteint quelquefois 140. Que l'on se figure, dit l'orateur, se servant d'une comparaison à la portée des Lyonnais, un arbre qui, planté sur la place Bellecour, dépasserait les tours de N.-D. de Fourvière.

Le tronc d'un de ces arbres dont il ne reste plus que l'écorce, couché dans la forêt, forme à ce qu'il paraît un tunnel où l'on peut passer en voiture. Après avoir admiré les merveilles de cette nature vraiment extraordinaire, nous sommes conduits à un établissement d'exploitation de mines pour y étudier les merveilles de l'industrie humaine. Là, d'immenses jets d'eau d'une force éfrayante détachent jour et nuit des collines exploitées, les sables et les pierres contenant le précieux métal; ils les arrachent pour ainsi dire au flanc de la montagne et les jettent de tous côtés; ce spectacle, déjà étrange en lui-même, l'est encore plus la nuit, lorsque la lumière électrique jette sur ce chaos les flots de sa blanche lumière.

(La fin au prochain numéro.)

R. IVET.

TRIBUNE DES ŒUVRES

ŒUVRE DU DENIER DE SAINT PIERRE PAR ANNUITÉS D'UN FRANC

Dimanche prochain 27 novembre, à une heure, l'Œuvre du Denier de Saint Pierre tiendra son assemblée générale annuelle, dans la salle des pas perdus à l'Archevêché, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr de Charbonnel, archevêque de Sospel.

Allocution par le R. P. Deschamps. Rapport sur l'Œuvre.

On trouve des cartes dans les sacristies, chez les libraires, ou au secrétariat de l'Œuvre, 27, place Bellecour.

ŒUVRE DES MAISONS DE PATRONAGE POUR LES APPRENTIS

Dimanche prochain 27 novembre, 12<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Œuvre, une messe en musique sera célébrée à onze heures précises, dans la chapelle du Patronage de Notre-Dame de Bon-Conseil, rue des Chartreux, 1.

M. l'abbé Goinard, chanoine d'honneur de Bordeaux présidera cette cérémonie.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

DES

Chemins de fer de l'État Serbe

Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE

L'Union Générale

SUCCURSALE DE LYON

16, Rue de la République

432 FR.

A partir du 15 Novembre

Jusqu'au 30 Novembre inclus

HABITANTS DES CAMPAGNES!

Si vous voulez savoir de quoi s'occupent les Sénateurs et Députés que vous envoyez aux Chambres.

Si vous voulez vous tenir au courant de toutes les nouvelles du progrès agricole.

Si vous aimez la lecture des feuilletons, romans, voyages, nouvelles, etc., etc.,

Donnez-vous au Monde Agricole, journal de propagande conservatrice dans les campagnes, qui paraît tous les samedis.

Bureaux à LYON, Place Bellecour, 22

Un an : 5 fr. — Six mois : 3 fr.

est le meilleur marché et le plus complet des journaux du même genre.

ON LE TROUVE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

Un Numéro : 40 Centimes.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE

éditée en France, depuis 3 litres. Dépôts partout, notamment à Lyon, C. Vidal, c. de la Liberté, 15.

Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (Basses-Pyrénées).

COMPAGNIE AUXILIAIRE

DES

CHEMINS DE FER

ET TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des 60 000 Obligations de la Compagnie que le Coupon d'intérêt n° 1, à échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1881, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes :

Obligations au porteur, net. 9 fr. 31

— nominatives. — 9 70

A PARIS

Chez M. HENRI DE LAMONTA,

Banquier, 59, rue Taitbout

et à la Société Nouvelle de Banque et de Crédit

52, Rue de Châteaudun

Le 1<sup>er</sup> tirage d'amortissement

aura lieu le 8 novembre 1881, à 10 h. du matin, au siège social.

COMPAGNIE NATIONALE

DES

CANAUX AGRICOLES

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des 65.000 Obligations de la Compagnie que le Coupon n° 8, à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 1881, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes :

Oblig. nominatives, — 7 10

— au porteur, — 7 25

Chez M. HENRI DE LAMONTA,

Banquier, 59, rue Taitbout; A PARIS

Dans les Départements

chez les Banquiers correspondants

à M. Henri de Lamonta.

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE

FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes Blanches, Epuïsement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PAIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général :

Contellier, Paër & Co

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc,

Lestra, Faivre; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazard et Daloz

Monvenoux, Lioras.

NOUS apprenons de source certaine que la Société française financière, vient de conclure une affaire importante qui lui assure de larges bénéfices pour l'exercice en cours. Le dividende de l'année sera encore supérieur aux précédents, qui n'ont jamais été moindres de 60 francs et qui ont atteint 70 fr. pour l'exercice 1880-81. Ainsi, l'on peut déjà compter sur un coupon de 40 fr. à détacher le 1<sup>er</sup> février prochain, c'est-à-dire dans quatre mois. Or, les actions de cette Société étant cotées officiellement aux environs de 990 francs, elles représentent un placement à plus de huit pour cent et comme elles sont destinées à être capitalisées à cinq pour cent, elles ont encore devant elles une marge de plusieurs centaines de francs de hausse dont peuvent profiter les nouveaux acquéreurs.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT

HERNIES

MENTER

Exiger le véritable nom

Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par M<sup>lle</sup> Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

MAISON FONDÉE EN 1863

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

St-Etienne, rue Ste-Catherine, 6

Grenoble, Place Grenette.

Succursales à

ABONNEMENTS SANS FRAIS

A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

A l'Agence FOURNIER, 215

14, rue Confort, à l'entresol.

ASTHME & CATARRHE

GUÉRIS CIGARETTES ESPIC LA BOITE

2 fr. 50

par les Pharmacies

V<sup>o</sup> Ph<sup>o</sup>. — DÉPÔT : 128, r. St-Lazare, PARIS

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE